

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 62 (1936)
Heft: 22

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

l'emplacement du futur *mur-barrage de Génissiat* dont un piquetage ingénieux sur le terrain permet de se rendre compte admirablement de la situation de l'ouvrage à construire. La fondation dans le calcaire urgonien, recouvert lui-même de 20 m d'alluvions sous 5 à 10 m d'eau, constitue la difficulté essentielle ; on prévoit, après le percement de deux galeries de dérivation provisoire — une dans chaque rive — l'établissement à l'amont et à l'aval du futur barrage, de deux murs batardeaux, précédés eux-mêmes de pré-batardeaux de palplanches. La fouille une fois asséchée entre batardeaux amont et aval, on compte édifier, selon une méthode classique, le barrage-poids de 97 m de hauteur assurant sur 29 km de longueur la retenue à la cote 331,0 dont le remous trouvera son origine près de la frontière franco-suisse.

Il est prévu de construire aussi, au pied du barrage et sur l'une des rives, une première *usine génératrice* de 320 000 ch, utilisant 400 m³/s sous 65 m de chute nette. Plus tard, une seconde usine de même importance pourrait être édifiée sur l'autre rive.

La *voie navigable* peut être aménagée sur la rive droite et réalisée par une échelle de 4 écluses, précédée et suivie d'un garage, mais le canal de navigation ne figure point sur les plans officiels car — comme chacun le sait — sa construction, si elle est décidée, doit faire l'objet à l'égard de la Suisse d'un *troc*, pour lequel la France entend demander et obtenir, dans une variation annuelle suffisante du niveau du Léman, la tranche d'eau maximum comme accumulation de réserve. Il serait fort désirable que, sous ce rapport-là, les négociations puissent reprendre et être menées à un terme qui serve aussi complètement les intérêts de la Suisse sous le rapport de la future navigation fluviale. L'aménagement du port de la Praille à Genève est sans doute une amorce qui peut peser dans la discussion.

Il est seulement regrettable que, pour des questions de *pareille envergure*, les autorités suisses paraissent ne pas mettre plus de diligence à envisager vers le midi ce qu'elles ont déjà réalisé vers le nord et, à défaut des autorités, il faut déplorer que ce soient des groupements sans doute bien intentionnés, mais combien peu consistants et dans la grande majorité de leurs membres si peu entraînés à de telles négociations qui aillent présenter chez des voisins avec force détails oiseux, des doléances sur l'économie suisse, sur le défaut d'entente entre les cantons riverains du Léman, en suppliant la France de venir soutenir chez nous une civilisation latine souvent majorisée.

Les soumissions pour le projet de construction du barrage ont été remises, le 9 octobre, à la Compagnie nationale du Rhône.

Qu'attendent nos autorités pour terminer une discussion qui demande à l'être prochainement ?

Ajax.

I^{er} Congrès suisse pour le développement de l'utilisation du bois.

Ce congrès qui se tiendra à Berne, du 27 au 31 octobre courant, a pour « but d'améliorer la vente des produits de notre sylviculture, tant au point de vue de la qualité qu'à celui de la quantité, cette amélioration devant renforcer la situation financière des administrations cantonales et communales, des corporations bourgeoises et des particuliers propriétaires de forêts, tout en créant des occasions de travail, en assurant la possibilité de maintenir nos œuvres sociales et en permettant de conserver le caractère « suisse » de nos contrées, par l'emploi d'un matériel de construction indigène. »

Tous renseignements par le Secrétariat du Congrès du bois, Berne, 3, Place de la Cathédrale.

NÉCROLOGIE

Edouard Savary.

(Planche hors texte).

La Société vaudoise des ingénieurs et des architectes, l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne, le Bulletin technique de la Suisse romande, tous les ingénieurs vaudois, viennent d'être douloureusement frappés par la mort subite de M. *Edouard Savary*, terrassé à 53 ans, en pleine activité, et ceux qui l'ont connu savent ce que signifiait pour cet homme éminent le mot « activité ».

Lorsqu'on évoque les événements qui ont intéressé les milieux techniques du canton de Vaud, durant ces quinze dernières années, on voit toujours et partout apparaître la belle figure de chef à la fois souriante et énergique de M. Edouard Savary, dont les interventions furent bienfaisantes et utiles. Les nombreux amis que comptait le défunt parmi les ingénieurs vaudois et suisses perdent un conseiller dont les avis et les encouragements leur manqueront sûrement à l'avenir. La Société vaudoise des ingénieurs et des architectes voit disparaître un membre éminent auquel elle doit une grande reconnaissance pour l'activité féconde qu'il développa dans son sein, en particulier durant trois années de présidence. L'Ecole d'ingénieurs de Lausanne se trouve privée non seulement d'un maître dont l'enseignement vivant était très apprécié de tous ses élèves, mais encore d'un ami incomparable dont les sentiments ne s'extériorisaient pas par de belles paroles, mais par une action soutenue, qui bien que très souvent discrète, n'en fut cependant pas moins très efficace. L'Ecole d'ingénieurs était au premier rang de ses préoccupations et ses intimes connaissent l'amour ardent qu'il lui témoignait. Aux obsèques, un juste hommage lui fut rendu par M. le professeur Jean Landry, directeur de ladite Ecole.

Il est certain que la disparition prématurée de cet ami constitue un vide dont les uns et les autres nous ne mesurerons que peu à peu l'importance.

La foule qui a tenu à lui apporter, dimanche 11 octobre, en l'église de Saint-François, à Lausanne, un pieux et émouvant hommage est un témoignage vivant de la sympathie qu'il avait su éveiller chez tous, chefs, amis, collègues, employés et ouvriers¹. Cette popularité est d'autant plus remarquable que le défunt avait sa place de préférence à la brèche où l'on travaille plutôt que dans les grandes manifestations où l'on acquiert une célébrité facile.

Né le 15 mars 1884 à Payerne, Edouard Savary fut un brillant élève de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne où il conquist, en 1906, son diplôme d'ingénieur-mécanicien. Après quelques stages dans les ateliers de construction de Winterthur, d'Yverdon et de Genève, il devint ingénieur à la Fabrique de Locomotives, de Winterthur. Puis, après cette solide préparation professionnelle, il entra au service des C. F. F. Rapidement distingué par ses supérieurs, il devint chef du Service de la traction du 1^{er} arrondissement, en 1924, et, en novembre 1929, il était nommé directeur du 1^{er} arrondissement.

Dans ce nouveau poste important et à grandes responsabilités, Edouard Savary acquit très rapidement une autorité incontestée. Il est certainement de ceux qui ont contribué, au cours de ces dernières années, à rétablir le prestige des C. F. F. malheureusement compromis.

Dans l'armée, Edouard Savary était colonel à l'Etat-Major.

¹ En l'absence de M. le professeur A. Stucky (qui voyageait en mer), président de la S. V. I. A., M. E. Virieux, vice-président, exprima les condoléances de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes ainsi que de l'Association amicale des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne.